

Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 30 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr

Conseil d'école du 19 octobre 2021

Ordre du jour : Présentation des membres du conseil – Effectifs et répartitions, personnel – Vote du règlement intérieur – Présentation du PPMS - Point sur les mesures sanitaires – Évaluations nationales CP et CE1 - Projets d'école et de classes - Questions des parents.

Présent(e)s :

Professeurs : M. LECHEVALLIER, Mme MARTIGNAGO, Mme GRASSI, Mme COUVIDAT, Mme COURTABESSIS, Mme HARDY, Mme MESPLÈDE, Mme SONDERER

AESH : Mme RICHER, M. FERRANDIER

Représentants des parents d'élèves : Mmes CHARRUT, BEYNEY, DELECROIX, OLAZABAL, DURE, NOUGUEY, AUDINETTE.

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

Excusé(e)s : Mme VEAU, Inspectrice – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile, Mmes CLAVEILLE, VIDAL, POUPARD, représentantes de parents d'élèves.

Secrétaires de séance : Mmes GRASSI et MESPLEDE

• Élections des représentants de parents d'élèves et présentation des membres du conseil

Cette année, 2 listes ont été présentées. L'une comportant 8 représentants, l'autre 2. Avec un taux de participation de presque 64%, les 2 listes ont été élues avec 6 représentantes titulaires (Mmes CHARRUT, BEYNEY, CLAVEILLE, DELECROIX, OLAZABAL, VIDAL) et 2 représentantes suppléantes (Mmes NOUGUEY et AUDINETTE) sur la liste présentée par Mme CHARRUT, et 1 représentante titulaire (Mme DURE) et 1 représentante suppléante (Mme POUPARD) sur la liste présentée par Mme DURE (Oxygène Aquitaine).

Le vote a été réalisé par correspondance conformément à la décision prise au conseil d'école du 15 novembre 2020.

• Effectifs et répartitions.

- ✓ PS/MS de Mme HARDY → 15 + 10 soit 25 élèves
- ✓ MS/GS de Mme GRASSI → 8 + 17, soit 25 élèves
- ✓ CP de Mme COUVIDAT → 23 élèves
- ✓ CE1 de Mme SONDERER → 15 élèves
- ✓ CE2 de Mmes COURTABESSIS et MARTIGNAGO → 20 élèves
- ✓ CM1 de M. LECHEVALLIER → 22 élèves
- ✓ CM2 de Mme MESPLÈDE → 25 élèves

⇒ soit un effectif total de 155 élèves répartis sur 7 classes. (157 à la rentrée 2020)

Effectifs stables dans la mesure où nous attendons le retour prochain de 2 élèves.

Interrogations sur les effectifs à la prochaine rentrée avec le départ de 25 élèves en 6^{ème}.

• Personnel :

2 AESH cette année dans l'école : Mme Christelle RICHER (20 h en GS) et Mr Alain FERRANDIER (12 h en CM1).

3 ATSEM accompagnent le travail des enseignantes de maternelle : Mmes BOURG, COLIN et LAJARRETIE.

• Vote du règlement intérieur

Un changement est proposé au règlement intérieur déjà en vigueur : il y serait précisé que dans un souci d'éducation à la vie en société, les vêtements « volontairement » déchirés (car achetés tels quels) ne sont pas acceptés à l'école. Il s'agit de dépasser un effet de mode et d'éduquer au respect et au soin des affaires des élèves.

Le règlement a été soumis au vote : 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le règlement est donc adopté à l'unanimité des membres présents au moment du vote.

Il est joint en annexe de ce compte-rendu.

• Point sur les mesures sanitaires en cours, le plan de continuité pédagogique et le renforcement du plan Vigipirate :

Depuis la *rentrée* de septembre 2020, des mesures limitant le brassage des élèves ont été prises, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Ces mesures sont toujours en place :

- Chaque classe dispose de sa propre issue pour l'entrée et la sortie des élèves.

Mme DURE interroge l'équipe enseignante et la mairie sur la nécessité des barrières mises en place autour de l'école et la mise en place des points d'entrée, car cela crée « une mauvaise ambiance » autour de l'école. Il est précisé que ces mesures ont été prises en concertation entre la mairie et l'équipe enseignante dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur, pour faciliter et fluidifier l'entrée des enfants et donc limiter le brassage. Les parents sont toujours les bienvenus pour venir à la rencontre des enseignants en cas de besoin. Lorsque la situation le permettra ce dispositif sera levé. L'entrée distincte de chaque classe sera, elle, conservée car elle permet une entrée en classe plus calme et sereine et facilite la mise en route de la classe.

- 3 points d'accueil sont gérés le matin par le personnel municipal (recueil des tickets de cantine et désinfection des mains au gel hydroalcoolique)
- Les récréations sont séparées et la cour de l'école élémentaire est partagée en 2 espaces. A l'école maternelle, la cour est séparée en 2 espaces le matin et les récréations sont décalées l'après-midi.
- L'organisation retenue pour les récréations est conservée pour les services de restauration.
- Le lieu de restauration des élèves de l'école maternelle a été déplacé dans la salle des fêtes.
- Les gestes barrières sont réalisés durant la journée.
- Depuis le 4 octobre, le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves du CP au CM2.

En cas de nécessité d'accueil partiel des élèves ou de fermeture, un plan de continuité pédagogique a été élaboré par les enseignants. Il est présenté aux membres du conseil d'école. En cas de dégradation de la situation sanitaire, les parents seront informés par mail des dispositifs prévus.

Il est joint en document annexe à ce compte-rendu.

Suite aux multiples attentats ayant touchés notre pays ces dernières années, le plan Vigipirate a été renforcé. Pour permettre aux adultes de l'école de rester vigilants lors de l'accueil et du départ des élèves, les parents sont invités à ne pas stationner trop longtemps aux abords de l'école. Les parents eux aussi peuvent exercer cette vigilance et se rapprocher des adultes de l'école en cas de doute.

• Évaluations nationales CP et CE1 :

Les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées pendant la deuxième quinzaine de septembre. Les parents des enfants présentant certaines difficultés ont été rencontrés individuellement.

Leur analyse, ainsi que celle des résultats des évaluations nationales réalisées à l'entrée en 6ème, est un des éléments utilisé pour la rédaction du nouveau projet d'école.

• Équipement numérique :

Suite à la participation de la commune au Plan de Relance au Numérique mené par l'Éducation Nationale, l'école élémentaire a été dotée d'une nouvelle classe mobile contenant 12 ordinateurs portables pour les élèves et 1 pour l'enseignant. Cette classe mobile est munie d'une borne wi-fi. La classe de CE1 a également été équipée d'un VPI.

• Coopérative scolaire

Cette année, Mme GRASSI en sera la mandataire.

Les recettes viennent de la participation des parents, des bénéfices des photos de classe et de la tombola qui sera faite le jour de la kermesse.

Les dépenses concernent l'équipement des classes en petit matériel de récréation, l'achat de matériel annexes (maquettes, matériel spécifique utilisé en arts visuels, complément des ressources pédagogiques...).

• Projet(s) d'école

Le nouveau projet d'école sera rédigé durant les mois de novembre et décembre par l'équipe enseignante, selon les recommandations et les axes déterminés par l'académie de Bordeaux. Il sera présenté au 2ème

conseil d'école.

Cette année, l'ensemble de l'école va participer au projet « École et cinéma » : les dates de visionnage des films sont en discussion. Un premier film sera visionné d'ici les vacances de Noël. Le transport pour ces sorties est financé par la section scolaire.

L'ensemble des classes se retrouve également autour du projet « 5 continents » : sur une période de 4 à 5 semaines de classe, les classes ont la possibilité de travailler dans différents domaines disciplinaires autour d'un continent. La période se termine par une journée thématique durant laquelle une exposition de leurs travaux est réalisée par l'ensemble des classes.

• **Projets de classes :**

PS/MS : *travail autour du recyclage et des matières avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

MS/GS : *médiathèque un vendredi sur deux, en alternance et sorties à la ludothèque de Bergerac ; travail autour du recyclage et des matières avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

CP et CE1 : *séances piscine au 2ème trimestre (sous réserve des conditions d'accompagnement des séances par les parents agréés), travail autour du recyclage et des déchets avec intervention du SMD3 (2ème trimestre)*

CE2 : *médiathèque un vendredi par mois ; travail autour du recyclage et des déchets avec intervention du SMD3 (2ème trimestre) + cycle vélo (pas de sortie sur route mais « événement » de fin de cycle)*

CP, CE1 et CE2 : sortie à Lascaux couplée à celle du Thot le 18 novembre.

CM1 : poursuite du blog + cycle vélo (avec sortie sous réserve d'avoir des parents agréés pour accompagner)

CM2 : intervention de Mme Sire, professeure d'allemand au collège Eugène LEROY (45 minutes/semaine).

Un travail a été mené en septembre et octobre avec les psychologues scolaires de la circonscription à raison d'1h30 chaque lundi et jeudi matins, en demi-classe. Un bilan de cette action sera réalisé avec les psychologues scolaires après les vacances de la Toussaint.

CM1 et CM2 : sortie à Lascaux aujourd'hui même, cycle « biathlon » avec un intervenant du conseil général, *travail sur le recyclage avec une visite des centres de tri et d'enfouissement prévue*.

Les projets indiqués en italique sont soumis à réserve, ils se tiendront ou pas en fonction du contexte sanitaire à la date où ils doivent avoir lieu.

• **Équipement pour les séances de motricité en maternelle :**

L'équipement actuellement disponible à l'école maternelle est insuffisant pour atteindre les objectifs donnés dans les programmes de l'Éducation Nationale en ce qui concerne le développement de la motricité des élèves à l'école maternelle. C'est pourquoi l'équipe enseignante demande à la municipalité d'envisager un budget exceptionnel en 2022 pour compléter cet équipement.

Pour donner une idée aux élus de la dépense que cela représente, des devis pourraient être demandés par les enseignantes auprès des différents fournisseurs pour l'équipement nécessaire.

Le problème du stockage est évoqué. Les possibilités seront plus grandes dans le nouveau bâtiment maternelle dont les travaux devraient commencer en mars/avril 2022. Dans l'attente de la fin de ces travaux, un équipement progressif pourrait être envisagé et de l'espace libéré pour le stockage dans le local dédié au matériel de motricité.

• **Questions des parents :**

– *Où en est la réflexion sur la régulation des températures dans les classes ?*

Réponse de la municipalité :

Pour lutter contre la chaleur, la solution proposée par les architectes serait de poser des occultants à l'extérieur.

Concernant la régulation problématique du chauffage, le plombier passe le 20 octobre pour résoudre les problèmes de thermostat.

– *Peut-on discuter de la hausse des tarifs de la garderie ainsi que la fermeture à 18h prévue à partir*

de janvier 2022 ?

Une longue discussion a eu lieu entre les représentants de parents d'élèves et ceux de la municipalité pour expliquer le ressenti des parents à la découverte de ces mesures, les raisons de cette décision, et les solutions envisageables pour les familles qui seraient mises en difficultés par l'augmentation des tarifs et/ou la réduction de la durée d'ouverture.

Réponse de la municipalité : distribution d'une feuille explicative

Concernant la fermeture à 18h, ce n'est pas figé. Nous ne souhaitons pas que les parents qui ne travaillent pas laissent leurs enfants jusqu'à 18h30. Cela concerne 7 ou 8 familles. Des justificatifs vont être demandés. Pour ceux qui ne pourront pas être là à 18h, il y aura possibilité de rester jusqu'à 18h30. Ces parents doivent se signaler à la mairie.

C'est un tort de ne pas avoir augmenté les tarifs progressivement depuis 8 ans, car cela oblige à augmenter fortement au 1^{er} janvier.

La date du 2^{ème} conseil d'école reste à fixer